

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014

2014 DFPE 1292 Subvention à « Fondation OPEJ - Baron Edmond de Rothschild » (17e) pour les actions de soutien à la parentalité de la Maison des Familles et des Cultures et son service de médiation familiale (10e).

Mme Dominique VERSINI, rapporteure

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 24 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à « Fondation OPEJ - Baron Edmond de Rothschild » (17e) ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement, en date du 30 juin 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 15.000 euros est attribuée à la fondation « Fondation OPEJ - Baron Edmond de Rothschild » (17e) pour les actions de soutien à la parentalité de la Maison des Familles et des Cultures et son service de médiation familiale (10e) (39101/2014_05305 ; 2014_06223).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2014 de la Ville de Paris.